

## Nos partenaires

La création de l'équipe EMAH fait suite à l'appel à candidature de l'ARS Hauts-de-France sur le dispositif des consultations dédiées aux personnes en situation de handicap.

Ce dispositif ne pouvait être construit sans la collaboration étroite des partenaires du monde du handicap et du secteur médico-social, cités ci-dessous :



**03 20 22 38 88**

du lundi au vendredi de 9h à 17h

SMS (uniquement) : 06 24 27 94 84



**EMAH@ghicl.net**



## EMAH

l'Équipe **M**obile d'**A**ccès aux soins  
pour personnes en situation de **H**andicap

une équipe pour vous aider



### Notre mission

EMAH organise et adapte le parcours de soins (consultations, hospitalisations...), au sein du GHICL, des personnes en situation de handicap, en étroite collaboration avec les aidants naturels et/ou professionnels.



### Pour qui ?



- toutes personnes en situation de handicap à tous les âges de la vie, enfants et adultes, pour tout type de consultation ou suivi hospitalier du GHICL
- aux accompagnants familiaux ou professionnels
- aux professionnels de santé

### L'équipe

Elle est composée de :

- 2 infirmières : Sabrina Boukabrine et Laure Lefevre
- 1 ergothérapeute : Sara Gaillard
- 1 secrétaire : Orlane Alberti
- 1 cadre coordinatrice : Émilie Bachary
- 1 médecin référent (conseil, supervision, consultations de débrouillage) : Dr Cécile Donzé - MPR

À partir d'un numéro de téléphone unique, les infirmières de l'équipe mobile coordonneront le parcours de soins de la personne en situation de handicap au GHICL.

### EN AMONT



- faire connaissance avec la personne
- anticiper ses besoins particuliers
- coordination de la mise en oeuvre des besoins et réponses aux questions
- articulation avec le médecin traitant et les autres acteurs de santé du patient

### PENDANT

- aménagements et accompagnement personnalisés lors de la réalisation des actes médicaux



### EN AVAL

- compléments d'informations, explications, reformulations, réponses aux questions
- coordination et suivi de la mise en oeuvre des mesures sanitaires retenues
- articulation avec le médecin traitant et avec les autres acteurs de santé du patient

